

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 21 JUILLET 2023

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 12 / En exercice : 12 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 9

Date de la convocation : 11 juillet 2023

Date d'affichage : 11 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le-vingt-un juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur Jacques ZIRNHELT, élu Maire.

Présents : M. Jacques ZIRNHELT, M. François PARIS, Mme Adeline HENNICHE, M. Daniel BOTTOLLIER-CURTET, Mme Christine BURNIER-FRAMBORET, Mme Marie-Claude BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ, M. Raphaël MABBOUX, M. Serge PAGET.

Absent(es) : M. Albert BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Ludovic PAYEN

Absent(es) excusé(es) :

Absent(es) excusé(es) et représenté(es) : M. Fabrice DEVERLY (pouvoir à Mr Jacques ZIRNHELT),

Secrétaire de séance : Mme Christine BURNIER-FRAMBORET

Délibération du Conseil Municipal n°2023-042

GARDERIE PERISCOLAIRE

- Mise à jour des tarifs de garderie périscolaire et du règlement intérieur

Madame Adeline HENNICHE, adjointe au Maire, expose qu'il convient de mettre à jour les tarifs de garderie périscolaire à partir du 01 septembre 2023.

Elle propose la révision des tarifs de la garderie périscolaire, comme suit :

	Matin	Midi	Soir
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	1 €	\	3.30 €

Ces tarifs sont mis à jour dans le nouveau règlement intérieur de la garderie périscolaire à l'usage des parents d'élèves.

Le Conseil Municipal, son adjointe au Maire entendue, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

VALIDE la révision des tarifs de la garderie périscolaire à compter du 01 septembre 2023,

VALIDE la mise à jour du règlement intérieur de la garderie périscolaire,

CHARGE le Maire à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jour,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire.

Fait à CORDON, le 17 juillet 2023

Le Maire,
Mr Jacques ZIRNHELT



Télétransmis en Sous-préfecture le 27 JUL. 2023

Affiché le : 27 JUL. 2023

La Secrétaire de Séance,
Mme Christine BURNIER-FRAMBORET